

# COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE DU 10 12 2010

Présents : Gérard Thibaud, Donatien Gaboriau, Hélène Gaboriau, Manuela Conrath, Eric Veillet,  
Jean-Michel Quentin, Retailleau Alain, Christian Dechoux

Excusés : Daniel Lejeune, Laurent Tusseau, Combe Philippe

Absent : Lucas Grandin, Stéphane Turquois, Lambert Marc

## 1. Candidats fédéraux

- Pas de candidats cette saison pour le F1. Il faut que les CDA travaillent afin de présenter au moins 1 candidat sur l'ensemble de la ligue la saison prochaine.
- F2 : Paillat Frédéric
- F3 : Combe Philippe, Lemoine Nadine, Delalande Renaud

## 2. Inters départementaux

- Les interdépartementaux du 11 novembre se sont déroulés sur les sites des Herbiers et des Landes Génusson. Gérard Thibault nous informe qu'il n'y a eu aucun soucis avec les coachs.
- Christian Dechoux regrette que l'encadrement des jeunes arbitres n'ai pas été effectif pour les conseiller (catégories Cadette/Cadet & Minimes F & M) et que les délégations ne se soient pas déplacées avec des jeunes arbitres.
- Il faut demander à Lucas Grandin de prévoir au moins 4 observateurs pour les inters départementaux du 8 mai à Laval.

## 3. Formation

- Tour de table des actions mises en place :
  - 44 : formation en cours. 23 candidats dont 10 jeunes
  - 49 : 2 informations à l'arbitrage 8 candidats. 1 formation programmée pour janvier.
  - 72 : 1 formation 2marqueurs et 3 arbitres
  - 85 : 1 information à l'arbitrage en septembre 25 candidats, 1 formation table de marque en septembre 20 candidats dont 5 trop jeunes pour officier correctement, 1 formation le 13/11 20 candidats dont 3 prêt pour officier au niveau régional.

Un tour de table est effectué concernant le prix des formations assurées par les CDA.

CDA	Tarif formation	Durée de la Formation	Indemnités formateur	Nombre de formateur
44	60 € par personne	10h	300 € (compris supervision pour l'examen pratique)	1
49	10 € par personne	16h	11 € par ½ journée + repas+ km	2
53	?	?	?	?
72	25€ pour 3 p. et 10€ par p. sup.	10h	Km sur les 3 matinées	2
85	50 € par personne	16h	Repas + km	1

Selon les départements, les formations « dégagent » donc des « bénéfiques » pour le département du 44 & 85. C'est sans doute un excellent moyen pour les CD de percevoir de l'argent. Il serait TRES SOUHAITABLE d'avoir une harmonisation financière de TOUS les CD concernant les formations (en cours et cela avance bien) et les tarifs des formations.

- 3 candidats potentiels cette saison au grade d'arbitre ligue
  - Benjamin Mocquard (Sucé)
  - Stéphanie Brunet (SNVBA)
  - Damien Lepinay (ASCED Riaillé)
- Indemnisation des arbitres pour les rencontres départementales :

CDA	Arbitre diplômé	Arbitre non diplômé
44	12 € par équipes	6€ par équipes
49	10 € par équipes	10 € par équipes
53		
72	12 € par équipes	0 € par équipes
85	8,50 € + 2,50 € par équipes (arb.+ marq.)	8,50 € + 2,50 € par équipes (arb.+ marq.)

- Eric Veillet souhaite remanier le questionnaire d'arbitre départemental, il faut mettre l'accent sur le code d'arbitrage.

#### 4. Situation du 44

- Christian nous dresse un tableau de la situation de la CDA 44 :
  - Pas de président de CDA
  - Des 5 membres de la CDA la saison passée il ne reste que Christian Dechoux.
  - Problèmes pour trouver des formateurs. Cette situation a conduit le CD 44 à proposer une forte indemnisation pour les formateurs. Cette indemnisation inclus les vacations de formations et d'observations des candidats arbitres (voir tableau ci-dessus).

#### 5. Désignations

- Le dossier des désignations nationales doit parvenir vers le 15 décembre à Eric Veillet. Sans les désignations nationales on ne peut pas faire les désignations régionales. Les CDA doivent faire les désignations sur les 3 premières journées de janvier (soit le 22/23 janvier)
- Les arbitres désignés sur les clubs de Coulaines et Mamers se déplacent rarement (arbitres du 53)
- Jean Michel Quentin souligne le nombre important de rectificatifs sportifs (97 depuis la parution des calendriers définitifs)

## 6. Questions diverses

- Match Bouguenais / Challans : pas d'arbitre désigné, résultat entériné. Faire un courrier conjoint arbitrage et sportive expliquant la procédure en cas d'absence d'arbitre.
- Jean Michel Quentin nous transmet l'état du suivi des sanctions : 7 cartons jaunes et 1 carton rouge. La liste des sanctionnés doit restée confidentielle
- Eric Veillet pense que la personne qui vérifie les feuilles de match est trop rigoureuse. Jean Michel lui répond que Gwénaëlle applique ce qu'on lui demande, mais elle n'a peut-être pas reçu toutes les données.
- Christian Dechoux nous informe que les clubs de Rezé et VBNA organisent des cars pour soutenir leurs équipes élites, les départements intéressés peuvent profiter des places disponibles.

La séance est levée à 21H30

**Prochaine réunion de CRA vendredi 01 avril 2011**